

AIPR Initial - Encadrant et concepteur

Objectifs

- Préparer et Organiser la Sécurité lors d'intervention à proximité des réseaux
- Comprendre les enjeux de la réforme et le contexte réglementaire
- Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage
- Situer les rôles de chacun, connaître les missions et les responsabilités des différents acteurs
- Respecter les prescriptions et les recommandations du Guide Technique et légales dans son activité
- Appliquer les procédures sur situations dégradées

Durée

7 heures 1.0 jours

Nombre de

participants

De 8 à 10 participants

En présentiel

Taux de satisfaction : 100%

Tarif

Contactez votre responsable
formation RH pour plus
d'informations

Activités

Toute activité

Level

National

Aperçu

Programme

1/ Comprendre les enjeux de la réforme et prendre connaissance de la situation, constat, endommagement... **2/ Identifier les différents réseaux (sensibilité, couleur, architecture) et des risques associés :** Focus sur les réseaux électriques et les réseaux gaz. Exemples d'accidents. **3/ Comprendre les leviers de la réforme** **4/ Etudier les obligations du Décret du 5 octobre 2011 et de l'arrêté d'application 15 février 2012 du code de l'environnement.** Identifier les différents acteurs : responsable de projet, exploitant et entreprise exécutante. Situer son rôle parmi les différents acteurs internes et externes. Thèmes abordés : Les travaux concernés et exemptions, les clauses de marché, les classes de précisions, le processus DT DICT, le Géo référencement, la validation des compétences AIPR, les travaux urgents, les arrêts de chantier. **5/ Préparer et organiser un chantier intégrant une démarche sécuritaire :** Lecture de plan et repérage des indices et affleurant du terrain. Principes sur la détection de réseaux. Sondages Marquage piquetage. Exploitation des données. **6/ Se conformer aux règles d'approche lors de l'intervention à proximité des réseaux** Code du travail, code de l'environnement, Norme UTE C 18-510. Comprendre et appliquer les prescriptions et recommandations du guide technique et des fiches techniques. Proposer des solutions organisationnelles techniques et humaines aux regards de chacune des exigences. **7/ Intégrer dans l'organisation le recours à l'arrêt de chantier :** Gestion des dommages. Mesures à respecter en cas d'accrochage. Passage de l'examen AIPR en fin de journée de formation (1 ticket).

Méthodes pédagogiques

Pédagogie ludique (quiz, jeu de carte...) et utilisation de cas concrets de chantier KIT pédagogique développé avec l'OPPBTP.

Evaluation

EXAMEN par QCM en vue de l'AIPR (1 ticket / public visé) - prévu par l'article 22 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié.

Ressources pédagogiques

Livret stagiaire

Pour qui ?

Public concerné

Architecte Assistant chef de chantier Chef de chantier Chef de projet travaux Conducteur de travaux Directeur production Directeur travaux

Prérequis

- Etre expérimenté dans les domaines réseaux
- Compréhension écrite et oral du français
- Maîtrise la lecture de plan de réseaux
- Avoir lu et compris le Guide Technique

Informations pratiques

Centres CESAME qui dispensent la formation

- CESAME Île-de-France Marolles-en-Hurepoix [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Sud-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Centre-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Sud-Ouest [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Ouest [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Normandie Centre [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Nord-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)

Lieu de formation

France entière

Délais d'accès à la formation

Rapprochez-vous de votre responsable formation RH

Modalités d'accès et d'accueil

Référez-vous au livret d'accueil de votre centre CESAME et aux conditions sanitaires en vigueur

Informations complémentaires

En cas d'échec à l'examen en fin de formation et après avis favorable du formateur, possibilité de s'inscrire pour repasser uniquement le Test d'évaluation des compétences (à partir du 2e ticket seulement !).



Le CESAME est également engagé dans une démarche handi'accueillante. Vos centres de formation CESAME sont engagés dans une démarche handi' accueillante. Nous sommes à votre disposition pour tout besoin d'amélioration de vos conditions d'accès à la formation, qu'elles soient physiques, sensorielles, matérielles ou pédagogiques

SIRET

380 448 944 00211

NDA

11 92 11594 92